



Monestier de Clermont

Procès Verbal de réunion du Conseil Municipal Du lundi 31 mars 2015 à 19h00

PRESENTS

R.Chalvin - M.Delmas - B. Fillit - C.Fiorucci - E Froment - S.Godefroy - P Hunckler - D Jausset - M Lafossas -
- L Paccalet - D Parlouar - C.Riondet - L Viillard - MJ Villard

ABSENTS

J Lucsanszky donne pouvoir à M.DELMAS

SECRETAIRE de SEANCE

Eric FROMENT

Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal

Rappel des principes du budget

Voir document de présentation en annexe

DELIBERATIONS

- **Vote des taux d'imposition**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour équilibrer le Budget Primitif 2015 de la Commune, il y a lieu d'augmenter les taxes en ce qui concerne la part communale. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix POUR et 1 CONTRE, accepte d'augmenter les taxes de 0.50 % pour l'année 2015 et fixe les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 10.59 %
- Taxe sur les propriétés bâties : 26.29 %
- Taxe sur les propriétés non bâties : 77.36 %
-

- **Vote de l'augmentation des tarifs de l'assainissement**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'augmenter les tarifs relatifs aux frais d'assainissement. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité ;

- DECIDE de fixer les tarifs suivants à partir du 1^{er} mai 2015

FRAIS ASSAINISSEMENT :

- Prime fixe 26 € HT
- De 0 à 1 000 m3 0.80 € HT
- Au-delà de 1 000 m3 0.65 € HT

- **Vote du BP 2015 Commune**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget primitif de la comptabilité M14.
Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 1 144 625.10 €
- Section d'investissement : 309 659.14 €

Monsieur le Maire fait voter le budget.

Le budget primitif 2015 est adopté à 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.

- **Vote du BP Assainissement**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget primitif de la comptabilité M49.
Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'exploitation : 158 108.30 €
- Section d'investissement : 100 857.46 €

Monsieur le Maire fait voter le budget. Le budget primitif 2015 est adopté à l'unanimité.

DIVERS

Budget CCAS

-Global = 29 460€

-Introduction au budget des frais de portage de repas.

-Prise en compte de l'augmentation du prix des repas

Le vote du budget sera fait par le CA du CCAS le 09/04/2015.

Une demande d'aide à un habitant est sollicitée par Mr LAFOSSAS.

- Discussion sur camping : réduction de la période d'ouverture, gestion horaire des personnels

- Monestier de Clermont n'est plus chef lieu de canton depuis les dernières élections départementales de mars 2015, les dotations vont donc baisser en conséquence à l'avenir.

- Dès que les documents du BP 2015 définitifs seront prêts, la signature par chacun sera à faire en mairie avant le 15/04/2015

-Faire un état des lieux des bâtiments communaux, leur utilisation et leur état (logements et autres)

-Point de situation en séance sur le budget de la CCT 2015 voté le 30/03/2015 ;

Le budget a été en économisant sur : fin de la prise en charge des sorties de ski – augmentation du prix de la cantine – non reconduction de deux emplois – fermeture des antennes de tourisme de Monestier de Clermont et Celles – mutualisation de charges du bâtiment de Château Bernard –

-L'instruction des autorisations d'urbanisme par la DDT s'arrêtera au 01/07/2015 suite à évolution de la population à 10 028 habitants – Une demande de sursis d'application est engagée par la CCT.

DATES À RETENIR

Conseil Municipal lundi 27 avril 2015 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.